|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://planet.eiffage.loc/portail/forclum/services/communication/Logothque/LOGO%20EIFFAGE%20ENERGIE%20SYSTEMES/Eiffage_Energie-systemes_0072_01_colour_RGB.png | INSTRUCTION PERMANENTE | DOC P 136 ADate : 30.08.18 |



* UTILISATION D’ECHAFAUDAGES ROULANTS SUR NOS CHANTIERS
* Avant d’utiliser un échafaudage, on s’assure que le matériel est adapté aux travaux à réaliser :
	+ Hauteur de travail : vérifier que le matériel qui sera utilisé sur le chantier correspond aux hauteurs de travail.
	+ Environnement de chantier : travaux à l’extérieur ou à l’intérieur, sol béton ou meuble, dénivellation, présence de réseaux aériens…
	+ Vérifier la stabilité et la résistance du sol (vérifier que le sol supporte le poids de l’échafaudage)
	+ Vérifier que le personnel a eu la formation au (dé)montage des échafaudages.
	+ Remplir la fiche de vérification journalière.
* Pendant l’utilisation de l’échafaudage, on respecte les consignes d’utilisation :
	+ Ne pas déplacer un échafaudage avec quelqu’un ou quelque chose dessus.
	+ Ne pas se déplacer en s’aidant du chemin de câble ou de gaine de ventilation.
	+ Ne pas monter sur les gardes corps
	+ Pour accéder au plancher de l’échafaudage, ne pas monter avec les bras encombrés.
	+ Lors de l’utilisation, si un éléments de l’échafaudage est défectueux, ne plus utiliser l’échafaudage tant qu’il n’est pas remis en conformité.
	+ Respecter la notice de l’échafaudage
		- Mise en place des freins sur les roues
		- Mise en place des stabilisateurs
		- Mise en place des chainettes de protection lorsqu’on est dans le plateau…
* Les échafaudages utilisés chez EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES NORD :
	+ Altitude Acier (hauteur plateau 5m)
	+ Altitude Alu (hauteur plateau 3.8m)
	+ Optiroll Acier (hauteur plateau 4m)
	+ Rolly (hauteur plateau 1.70 ou 1.80m)

Pour les hauteurs de travail de plus de 6m, privilégier l’utilisation de la nacelle ou si c’est impossible, faire appel à un loueur

EN CAS DE PROBLEME NE PAS HESITER A CONTACTER LE CHSCT OU LE SERVICE PREVENTION

LE SERVICE PREVENTION LE DIRECTEUR